

<https://47.snuipp.fr/Evaluations-CM2-manipulation-des-resultats>



Évaluations CM2 : manipulation des résultats...

- École - Évaluations - 2009-2013 : évaluations CE1 et CM2 -

Date de mise en ligne : mardi 6 janvier 2009

Dernière mise à jour : 13 mars 2009

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

**J'évalue, tu évalues, il évalue ...
Ils manipulent les statistiques ...**



Paris, le 12 mars 2009 Communiqué du SNPI-FSU : Non à la manipulation des statistiques sur les évaluations CM2 !

Des témoignages nous parviennent de toute la France faisant état de pressions directes ou indirectes des IA-DSDEN sur les IEN CCPD pour gonfler les statistiques des remontées des évaluations CM2. La plupart des instructions données l'ont été oralement, mais certaines instructions écrites nous sont parvenues et confirment les alertes qui nous ont été lancées.

Ces instructions consistent à demander aux IEN CCPD de transformer les fichiers des résultats renseignés par les directeurs d'école, notamment ceux qui ont intégré un code 2 validant des compétences partielles, ou bien à transformer les codes A en 0 ou en 1 pour faire remonter les scores.

Le SNPI-fsu appelle les inspecteurs à ne pas compromettre leur indispensable légitimité professionnelle au sein de leur circonscription, ainsi que la valeur de leur expertise institutionnelle nationale dans des opérations de manipulation des informations qu'ils ont à valider et à transmettre.

Ce genre de pratique déroge à l'évidence à la déontologie la plus élémentaire. Elle met à mal la neutralité du service public et la confiance des citoyens envers la fonction publique.

Dans certains cas, les instructions délivrées par les IA-DSDEN s'apparentent à une demande de production de faux en écriture publique dénoncée par le Code de procédure publique et le Code pénal.

Dans d'autres cas, les instructions sont accompagnées de menaces sur la carrière, voire sur la réussite au prochain oral d'un concours national de recrutement. Là encore, ce genre de pratique est dénoncée par la morale et les lois et il est susceptible de poursuites judiciaires.

Dans la plupart des cas qui nous ont été communiqués, la même légitimation de l'opération revient, comme l'expression d'une manipulation grossière : « l'académie (ou le département, selon les cas) est classée dernière dans la remontée des résultats des évaluations ; il faut absolument atteindre le niveau national, sinon les sanctions vont tomber (sous-entendu pour le recteur, l'IA-DSDEN, voire les IEN CCPD) ». Stupéfiante course à l'échalote !

Cette information doit être croisée avec les témoignages de plus en plus nombreux qui nous parviennent sur la gestion autoritaire et ouvertement menaçante par le ministère et l'administration centrale à l'encontre des recteurs et des IA-DSDEN.

Le limogeage spectaculaire de l'IA-DSDEN du Rhône a été à cet égard l'élément de trop dans cette gestion archaïque, irrespectueuse et contraire aux valeurs de notre république et de la démocratie.

Désormais, tous les IA-DSDEN craignent de se voir renvoyés à tout moment. Une rumeur, plus ou moins fondée, nous est très récemment parvenue faisant état d'une « prochaine charrette » (sic). Dès lors, on ne peut s'étonner

que certains IA-DSDEN perdent leur sang-froid et se livrent à des pratiques inadmissibles.

Tout cela est le fruit d'une politique éducative inspirée par le culte absurde du résultat avec des chiffres manipulés, par l'autoritarisme et la personnalisation dans la gestion de la fonction publique, une politique qui vise à l'atomisation du service public national dont les relais territoriaux sont mis en concurrence sur le modèle des entreprises privées à but lucratif.

Le SNPI-fsu soutiendra avec force tous les IEN CCPD qui défendront la dignité de leur fonction et celle du service public en refusant de se conformer à des instructions manifestement illégales et de nature à compromettre gravement un intérêt public. De même, conformément à ses statuts, il soutiendra tous les IA-DSDEN qui se verraient menacés ou sanctionnés pour avoir défendu avec courage et lucidité les valeurs du service public.



Paris, le 21 janvier 2009 Le SNPI-FSU appelle tous les acteurs du système scolaire à reconsidérer l'actuel dispositif des évaluations CM2 comme ce qu'il est en l'état : une gigantesque malodonne.

Personne, ni au sommet de l'État, ni dans le monde enseignant, ni dans les familles, n'a plus intérêt à prêter à ce dispositif engagé dans la confusion et l'erreur d'appréciation le caractère significatif qui devait être le sien sur l'état des connaissances scolaires des élèves de CM2 et sur la qualité du système.

Imposer cette signification dans la conjoncture que nous connaissons conduirait à déchirer de manière gravissime le tissu humain d'un secteur incontestablement au bord de la crise de nerfs. Chacun s'accordera à redouter que les plus grandes victimes soient les élèves que toute la dispute engagée depuis des mois ne peut que dépasser.

Il devient impératif de dédramatiser une situation désormais dangereuse pour notre institution. Car maintenant, une chose est sûre : les résultats qui sortiront de ces évaluations n'auront plus guère de sens alors que de très nombreuses écoles ont refusé de les mettre en œuvre dans les conditions imparties, et alors que la nature même du protocole conçu pour ces évaluations est sujette à caution.

- En effet, comment peut-on prétendre, contre toute évidence, qu'il s'agit là d'évaluations bilan calibrées sur une moitié semestrielle de programme qui n'est définie nulle part ?
- Comment peut-on affirmer qu'il n'est absolument pas question que ces évaluations soient utilisées pour organiser un marché concurrentiel des écoles primaires alors que cela a été mis en tension dans une communication politique volontariste pendant des mois et des mois au gré des écrits et discours officiels ?
- Et enfin, comment peut-on suggérer sans courir le risque d'attiser l'incendie que les enseignants contestataires refusent le principe même d'une évaluation de leurs élèves, alors qu'ils ont développé la culture de l'évaluation depuis plus d'une décennie ?

Une chose s'impose désormais : la crise de confiance que d'aucuns pressentaient est en train de se cristalliser dans le développement d'un spectaculaire mouvement de désobéissance où se retrouvent des milliers d'enseignants et de familles.

Les inspecteurs assurent actuellement leurs missions statutaires au milieu de cette tempête institutionnelle d'une gravité sans précédent.

Le ministère les a résolument engagés dans un système d'obligation de résultats et de contrôle de qualité aux effets évidemment stressants.

Certains d'entre eux, assimilés spontanément par les familles ou par les enseignants au bras armé du ministère, se sont vus personnellement mis en cause dans leur dignité humaine de manière inacceptable. Désormais, le seuil d'alerte est atteint.

Tout le monde fonce droit dans le mur.

Le SNPI-FSU, qui en décembre dernier avait alerté en vain le ministre sur la dangereuse montée du climat d'inquiétude, demande avec gravité au Premier ministre de tout faire pour apaiser une situation qui devient chaque jour insupportable.

Il est nécessaire que s'instaure un vrai dialogue avec tous les représentants institutionnels de l'école et de ses partenaires afin de dédramatiser la crise et de refonder le pacte de confiance indispensable à la réussite de notre système scolaire.

L'écoute, la sincérité et la transparence s'imposent pour sortir de cette invraisemblable situation minée par une RGPP désormais insupportable par sa perspective exclusivement comptable et par ses effets sociaux. Il faut redonner une chance à l'espérance ! Notre école en a fondamentalement besoin !

Les inspecteurs seront parmi ceux qui le réclameront avec force et conviction le 29 janvier prochain.



Communiqué de presse du SNPI-FSU, syndicat FSU des personnels d'inspection. Paris le 05 janvier 2009. Quand évaluation rime avec contrôle qualité et obligation de résultat. Attendu depuis plus d'un an, le dispositif d'évaluations nationales de bilan des CM2 vient d'apparaître sur les boîtes à lettres électroniques des inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré.

D'emblée, il apparaît plusieurs traits caractéristiques des méthodes en cours, traits qui interrogent :

- Les délais sont tellement serrés que l'on ne peut qu'envisager des difficultés liées au respect des échéances à tout niveau : information des enseignants, mise en place du matériel, passations des épreuves, corrections, information des parents, remontées des résultats.
- On ne sait encore rien des protocoles d'exercices qui seront soumis à évaluation. Est-ce de la suspicion à l'encontre des acteurs du terrain ? Cela traduit-il de la précipitation des concepteurs et le peu d'importance que l'on accorde au volet pédagogique de cette affaire ?
- Le protocole de saisie et de remontée des résultats en lui-même repose sur une ergonomie complexe peu en phase avec le fonctionnement de nos écoles primaires. On imagine aisément l'expression stupéfaite qui va naître sur le visage des maîtres de CM2 et des directeurs d'école quand ils découvriront ce qu'ils ont à faire.
- De l'information des écoles à la remontée finale des résultats, la succession d'opérations à effectuer constitue en soi une chaîne d'erreurs et d'obstacles potentiels évidente, sauf pour le ministère.

Évaluations CM2 : manipulation des résultats...

- Cela dit, tout l'appareil hiérarchique est convoqué pour que tout se passe au mieux, avec un dispositif de contrôle de qualité qui consiste en une surveillance pointilleuse de ce qui se passera dans des écoles tests (une par circonscription) sur la base d'une série de critères composant un document de six pages.

L'ensemble de cette opération est présenté par le ministère comme le point d'orgue de sa grande réforme de l'école primaire. Son succès constitue pour lui un objectif fondamental. Dès lors, pendant tout le mois de janvier et la première partie du mois de février, les directeurs d'école, les maîtres de CM2 et les équipes des inspections de circonscription consacreront toute leur énergie à cette réussite. Le reste sera mis entre parenthèses. Sauf les menaces de sanctions et les retenues sur salaires des enseignants poussés à la révolte.

Au stade où nous nous trouvons, plus rien n'étonne les inspecteurs. Le début de l'année 2009 s'annonce donc passionnant. Mais derrière la comédie, se cache hélas la tragédie d'une école publique malmenée en permanence depuis un an. Et cela, au nom d'une idéologie directement inspirée par le management concurrentiel, la menace de sanction des individus, et le culte du chiffre. Au final, qu'évaluera-t-on ? Les résultats des élèves, l'efficacité des maîtres, celle des inspecteurs, ou la clairvoyance du ministère ? L'avenir nous le dira.